



L'érosion en Finistère : repères

- 16 EPCI sur 22 en zones littorales ;
- 10 % du trait de côte finistérien recule contre 19 % en France ;
- 13 % du littoral finistérien est artificialisé ;
- 5 % du linéaire côtier est en engraissement.

En France, 850 000 personnes vivent en zones basses et 41 % d'entre-elles vivent sur le littoral atlantique ; en Finistère, plus de 9 500 personnes sont directement exposées à un risque de submersion.

À Brest, depuis la fin du XIX^e siècle, le niveau moyen des océans a progressé de l'ordre de 20 à 25 cm ■

Modalités pour être accompagné par le partenariat

Votre EPCI ou commune souhaite être accompagné.e par le partenariat, contactez le Conseil départemental :

Vincent Ducros

Tél. 02 98 76 24 36

Courriel : vincent.ducros@finistere.fr

Après analyse de votre demande, le partenariat évalue l'appui qu'il peut vous apporter et vous fait part de sa proposition d'appui sous 3 semaines.

PARTENARIAT SUR LA GESTION DES RISQUES LITTORAUX D'ÉROSION ET DE SUBMERSION



Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
155 rue Pierre Bouguer Tél. 02 98 05 67 50
29280 PLOUZANÉ www.cerema.fr



Université de Bretagne Occidentale
3 rue des Archives Tél. 02 98 01 60 00
29238 BREST www.univ-brest.fr



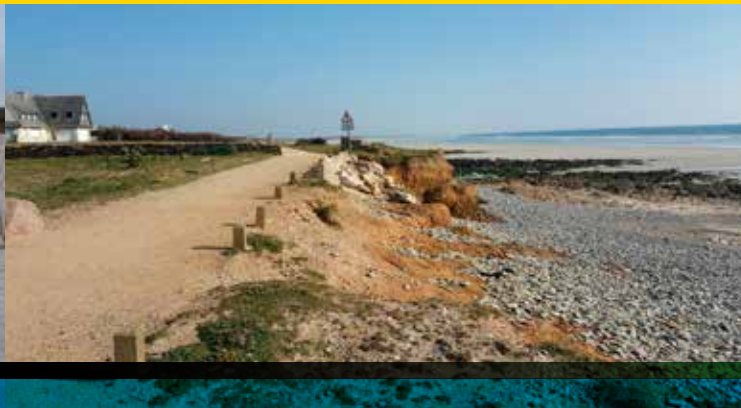
Conseil départemental du Finistère
Direction de l'Aménagement, de l'Agriculture,
de l'Eau et de l'Environnement

2 rue Théodore Le Hars Tél. 02 98 76 26 54
29 000 Quimper Courriel : spnlr@finistere.fr

finistere.fr

PARTENARIAT POUR L'ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES COLLECTIVITÉS FINISTÉRIENNES SUR LA GESTION DES RISQUES LITTORAUX D'ÉROSION ET DE SUBMERSION





Gestion du littoral et des risques côtiers d'érosion et de submersion

Avec ses 1200 km de littoral, le Finistère dispose d'espaces naturels variés abritant une biodiversité remarquable et bénéficie d'une attractivité au niveau démographique, économique et touristique. Toutefois, le Finistère est particulièrement exposé aux risques d'érosion comme de submersion. Ainsi, près de **10 % du littoral finistérien est en érosion et plus de 9500 personnes sont exposées à un risque de submersion marine.**

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les EPCI et les communes ont la compétence sur la GEStion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).

Pour accompagner les collectivités littorales, l'UBO, le Cerema et le Conseil départemental s'associent pour apporter des appuis méthodologique, scientifique et technique sur la gestion des risques littoraux d'érosion et de submersion, à travers trois grandes missions : l'observation du littoral, la gestion du trait de côte et le suivi de la vulnérabilité liée aux changements globaux.

La gestion durable des risques littoraux

La gestion durable des risques littoraux nécessite de mobiliser de nombreuses expertises dans différents domaines scientifiques (*géomorphologie, hydrologie, hydraulique, océanographie, systèmes d'information...*). Le Conseil départemental, le Cerema et l'UBO s'associent pour mutualiser ces compétences et permettre aux collectivités littorales de développer une stratégie de gestion de leur trait de côte ancrée dans le long-terme.

LES OBJECTIFS DU PARTENARIAT

- Contribuer à l'acquisition de données relatives à l'observation des risques côtiers et à la diffusion de ces données à l'échelle du département ;
- Apporter un appui aux collectivités pour la définition et la réalisation de leurs projets d'aménagement du littoral ;
- Accompagner les collectivités littorales finistériennes dans la construction d'une vision prospective de leur territoire pour anticiper les phénomènes d'évolution du trait de côte ;
- Fédérer les acteurs du département ayant un intérêt pour le suivi de la vulnérabilité du littoral ;
- Réaliser des actions de vulgarisation et de sensibilisation sur les enjeux départementaux et les solutions de gestion de l'érosion littorale.

Ce partenariat n'a pas vocation à entreprendre des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités ; ces dernières entrant dans le champ concurrentiel.

Les acteurs

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

Depuis 10 ans, le Conseil départemental soutient des opérations de lutte contre les risques de submersion et d'érosion côtière. En 2010, il a financé, avec le SHOM, le projet Litto3D pour disposer de relevés topographique et bathymétrique complets du littoral départemental. Dans son projet départemental, le Conseil départemental vise à valoriser la mer et le littoral comme atouts majeurs du Finistère et à développer l'ingénierie départementale et l'assistance technique départementale, notamment dans la prévention des inondations.

L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)

L'UBO, par ses formations et ses unités de recherche, participe à l'amélioration des connaissances sur les risques côtiers. Elle travaille plus particulièrement à impulser auprès des collectivités une approche globale de la notion de risque basée sur les 4 composantes : aléas, enjeux, gestion et représentation.

LE CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT (Cerema)

Le Cerema est l'établissement public de référence en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires, il apporte son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Il dispose d'une grande expertise en matière de lutte contre la submersion et de gestion du trait de côte. Partenaire technique incontournable pour les collectivités, il est aussi chargé de traduire les besoins locaux complexes en thématiques de recherche, en réflexions méthodologiques et en sujets de développement technologique et d'innovation.